

AL HIFADH SICAV

AL HIFADH SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **7 avril 2015**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M. **Mahmoud ELLOUMI**.

BILAN ANNUEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014 (Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-14	31-déc.-13
Portefeuille-titres	3.1	21 255 832,153	23 496 159,358
Obligations de sociétés		15 432 561,959	15 884 091,787
Emprunts d'Etat		5 823 270,194	7 612 067,571
Titres des Organismes de Placement Collectif		0,000	0,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	8 876 881,080	5 964 078,870
Placements monétaires		8 292 496,736	5 304 005,209
Disponibilités		584 384,344	660 073,661
Créances d'exploitation	3.5	2 543,079	1 714,568
Total Actif		30 135 256,312	29 461 952,796
Passif			
Opérateurs Créiteurs	3.6	58 550,184	56 289,495
Autres créiteurs divers	3.7	19 434,588	18 961,858
Total Passif		77 984,772	75 251,353
Actif net		30 057 271,540	29 386 701,443
Capital	3.8	28 834 949,829	28 249 322,294
Sommes distribuables	3.11	1 222 321,711	1 137 379,149
Sommes distribuables des exercices antérieurs		286,138	184,916
Sommes distribuables de l'exercice		1 222 035,573	1 137 194,233
Actif net		30 057 271,540	29 386 701,443
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		30 135 256,312	29 461 952,796

ETAT DE RESULTAT ANNUEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	du 1er janvier au 31 décembre 2014	du 1er janvier au 31 décembre 2013
Revenus du portefeuille titres	3.2	1 118 432,437	1 216 388,705
Dividendes		60 832,000	96 972,600
Revenus des obligations		744 903,775	737 646,882
Revenus des emprunts d'Etat		312 696,662	381 769,223
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	558 746,597	383 472,709
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		341 495,181	262 284,326
Revenus des certificats de dépôt		210 057,827	83 507,464
Revenus des Dépôts à Terme		0,000	27 143,014
Revenus des comptes à vue		7 193,589	10 537,905
Total des revenus des placements		1 677 179,034	1 599 861,414
Charges de gestion des placements	3.9	(236 585,173)	(232 618,740)
Revenus net des placements		1 440 593,861	1 367 242,674
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	3.10	(53 648,674)	(52 599,435)
Résultat d'exploitation		1 386 945,187	1 314 643,239
Régularisation du résultat d'exploitation		(164 909,614)	(177 449,006)
Sommes distribuables de l'exercice		1 222 035,573	1 137 194,233
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		164 909,614	177 449,006
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		82 342,676	(98 546,666)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(175 406,032)	(42 739,801)
Frais de négociation		(295,979)	(256,849)
Résultat de l'exercice		1 293 585,852	1 173 099,923

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ANNUEL

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	du 1er janvier au 31 décembre 2014	du 1er janvier au 31 décembre 2013
Variation de l'actif net résultant	1 293 585,852	1 173 099,923
des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	1 386 945,187	1 314 643,239
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	82 342,676	(98 546,666)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	(175 406,032)	(42 739,801)
Frais de négociation	(295,979)	(256,849)
Distributions de dividendes	(1 137 057,992)	(977 725,219)
Transaction sur capital	514 042,237	2 091 143,421
Souscription	95 591 236,805	80 254 820,974
Capital	94 015 300,000	79 043 200,000
Régularisation des sommes non distribuables	(450 219,655)	(52 347,530)
Régularisation des sommes distribuables	2 026 156,460	1 263 968,504
Rachat	95 077 194,568	78 163 677,553
Capital	93 346 600,000	76 809 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	(460 506,525)	(87 062,350)
Régularisation des sommes distribuables	2 191 101,093	1 441 439,903
Variation de l'actif net	670 570,097	2 286 518,125
Actif net		
En début d'exercice	29 386 701,443	27 100 183,318
En fin d'exercice	30 057 271,540	29 386 701,443
Nombre d'actions		
En début d'exercice	283 354	261 015
En fin d'exercice	290 041	283 354
Valeur liquidative	103,631	103,710
Taux de rendement	3,79%	3,50%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31 décembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/12/2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2.2. Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).
Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.2.3. Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.
Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat :

3.1. Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 Décembre 2014	% actif net
<u>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations de sociétés</u>	212 830	15 019 559,770	15 432 561,959	51,344%
AIL 2010-1	5 500	110 000,000	113 392,400	0,377%
AIL 2013-1	15 000	1 200 000,000	1 239 216,000	4,123%
AIL 2014-1	1 000	100 000,000	102 464,000	0,341%
AMEN BANK 2006	300	9 034,780	9 394,776	0,031%
AMEN BANK SUB 2010	7 000	513 283,962	521 056,546	1,734%
AMEN BANK SUB 2011	9 400	658 000,000	666 535,193	2,218%
ATB 2007/1(25 ANS)	4 250	306 022,320	316 063,462	1,052%
ATL 2011 TF	8 850	884 999,000	924 038,117	3,074%
ATL 2014/2	3 000	300 000,000	310 970,400	1,035%
ATTIJARI LEAS.2011	2 000	120 000,000	125 539,200	0,418%
BH 2009-B	15 000	1 153 500,000	1 153 632,000	3,838%
BTE 2010-B	15 000	1 200 000,000	1 216 308,000	4,047%
BTE 2011-TV	2 000	200 000,000	208 704,000	0,694%
BTE 2010-B	2 000	120 000,000	121 449,600	0,404%
BTEI 2011-TV	1 000	100 000,000	104 352,000	0,347%
BTK-2009	2 500	183 324,108	190 291,725	0,633%
BTK-2012-1	5 000	357 150,000	359 370,000	1,196%
CIL 2010/1	30 000	600 000,000	610 704,000	2,032%
CIL 2012/2	10 000	800 000,000	835 448,000	2,780%
CIL 2014/1	9 000	900 000,000	924 141,600	3,075%
EO MODERN LEASING 2012	10 000	1 000 000,000	1 045 160,000	3,477%
EO SERVICOM 2012	5 000	400 000,000	417 120,000	1,388%
HANNIBAL LEASE 2013-2	3 000	300 000,000	314 836,800	1,047%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010	2 000	120 000,000	123 521,600	0,411%
STB 2010/1	15 000	1 099 800,000	1 135 956,000	3,779%
UIB 2009/1	600	45 000,000	45 969,364	0,153%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 250	1 893 750,000	1 934 533,800	6,436%
UIB 2011/2 (7 ANS)	2 180	155 695,600	162 460,576	0,541%
UIB 2012-1C	2 000	190 000,000	199 932,800	0,665%
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>	8 149	5 819 356,500	5 823 270,194	19,374%
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 021 000,000	1 045 663,761	3,479%
BTA 6.75% JUILLET 2017	748	792 146,100	787 585,056	2,620%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	2 330	2 587 932,500	2 574 031,115	8,564%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	1 051	1 116 367,900	1 105 884,918	3,679%
EMPRUNT ETAT 2014	3 020	301 910,000	310 105,344	1,032%
TOTAL		20 838 916,270	21 255 832,153	70,718%

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2014 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Emprunts sociétés	1 661 999,000
BTA	370 808,100
Actions SICAV	3 859 654,900
TOTAL	5 892 462,000

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2014 se détaillent ainsi :

Sorties (Cessions et/ou remboursements)	Coût d'acquisition	Montant cessions & remboursements	Plus ou moins-values
Emprunts sociétés	2 115 724,267	2 115 713,700	- 10,567
BTA	2 165 912,900	2 022 000,000	- 143 912,900
Actions SICAV	3 859 654,900	3 889 004,335	-31 482,565
TOTAL	8 141 292,067	8 026 718,035	- 175 406,032

3.2. Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 1 118 432,437 DT pour la période du 01/01 au 31/12/2014 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2014	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2013
<u>Dividendes</u>	60 832,000	96 972,600
- des Titres OPCVM	60 832,000	96 972,600
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	1 057 600,437	1 119 416,105
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>744 903,775</u>	<u>737 646,882</u>
- intérêts	744 903,775	737 646,882
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>312 696,662</u>	<u>381 769,223</u>
- intérêts	312 696,662	381 769,223
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des autres valeurs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000
TOTAL	1 118 432,437	1 216 388,705

3.3. Les placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 8 876 881,080 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements monétaires		8 224 512,569	8 292 496,736	27,589%
Emetteur STUSID BANK				
Certificats de dépôt STUSID BANK	1	499 452,971	499 507,606	1,662%
CD STUSID 10J 31/12/2014	1	499 452,971	499 507,606	1,662%
Emetteur HANNIBAL LEASE				
Certificats de dépôt HANNIBAL LEASE	1	985 468,827	986 739,076	3,283%
HANNIBAL LEASE 90J-24/12/2014	1	985 468,827	986 739,076	3,283%
Emetteur ELECTROSTAR				
Billets de trésorerie	5	2 758 773,007	2 785 698,585	9,268%
ELECTROSTAR 90J 09/12/2014	1	295 582,822	296 696,116	0,987%
ELECTROSTAR 90J 13/10/2014	1	985 276,074	998 336,799	3,321%
ELECTROSTAR 90J 17/11/2014	1	492 638,037	496 284,830	1,651%
ELECTROSTAR 90J 21/11/2014	1	492 638,037	495 957,930	1,650%
ELECTROSTAR 90J 22/10/2014	1	492 638,037	498 422,910	1,658%
Emetteur STEQ				
Billets de trésorerie	2	633 049,922	643 983,646	2,143%
STEQ 190J 05/09/2014	1	485 258,511	494 282,898	1,644%
STEQ 90J 15/10/2014	1	147 791,411	149 700,748	0,498%
Emetteur Groupe AMS				
Billets de trésorerie	2	983 008,889	995 792,104	3,313%
AMS 120J 09/09/2014	1	490 370,852	499 507,274	1,662%
AMS 90J 17/11/2014	1	492 638,037	496 284,830	1,651%
Emetteur GIF				
Billets de trésorerie	3	2 364 758,953	2 380 775,719	7,921%
GIF 90J 04/12/2014	1	886 748,466	890 818,593	2,964%
GIF 90J 06/11/2014	1	492 734,413	497 223,847	1,654%
GIF 90J 16/11/2014	1	985 276,074	992 733,279	3,303%
Disponibilités		584 384,344	584 384,344	1,944%
Dépôts à vue		584 384,344	584 384,344	1,944%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		8 808 896,913	8 876 881,080	29,533%

3.4. Les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2014 à 558 746,597DT et représente le montant des intérêts au titre de la période du 01/01 au 31/12/2014 sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2014	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2013
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	341 495,181	262 284,326
Intérêts des certificats de dépôt	210 057,827	83 507,464
Intérêts des autres placements	0,000	27 143,014
Intérêts des comptes courants	7 193,589	10 537,905
TOTAL	558 746,597	383 472,709

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 2 543,079 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2014	Montant au 31/12/2013
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	1 343,079	514,568
Agios créditeurs à recevoir	1 200,000	1 200,000
TOTAL	2 543,079	1 714,568

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 58 550,184 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2014	Montant au 31/12/2013
Rémunération Distributeurs	20 910,779	20 103,389
Rémunération gestionnaire	25 092,935	24 124,066
Rémunération dépositaire	12 546,470	12 062,040
TOTAL	58 550,184	56 289,495

3.7. Autres Créditeurs Diverss :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 19 434,588 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et les autres impôts et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2014	Montant au 31/12/2013
Redevance CMF	2 551,644	2 562,403
Provision jeton de présence	6 005,373	6 005,503
Honoraires commissaire aux comptes	10 591,859	10 147,881
TCL	262,016	246,071
Impôt à payer	23,696	0,000
TOTAL	19 434,588	18 961,858

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2014 se détaillent ainsi :

Capital initial au 01/01/2014	
Montant (en nominal)	28 335 400,000
Nombre de titres	283 354
Nombre d'actionnaires	855
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	94 015 300,000
Nombre de titres émis	940 153
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	93 346 600,000
Nombre de titres rachetés	933 466
Capital au 31/12/2014	
Montant (en nominal)	29 004 100,000
Sommes non distribuables	-169 150,171
Montant du capital au 31/12/2014	28 834 949,829
Nombre de titres	
Nombre d'actionnaires	953

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins values potentielles et aux plus ou moins value réalisées sur titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste au 31/12/2014 se détaille comme suit:

Désignation	Montant au 31/12/2014	Montant au 31/12/2013
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres OPCVM	0,000	-8 003,398
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur obligations et valeurs assimilées	82 342,676	-90 543,268
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres OPCVM	-31 482,565	-42 620,023
Plus (ou moins) values réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	-143 923,467	-119,778
Frais négociation	-295,979	-256,849
Droit de sortie	0,000	0,000
RESULTAT NON DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE	-93 359,335	-141 543,316
Résultat non distribuable exercices antérieurs	-86 077,706	20 750,790
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-450 219,655	-52 347,530
Régularisations sommes non distribuables rachats	460 506,525	87 062,350
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUTABLES	-169 150,171	-86 077,706

3.9. Les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 à 236 585,173DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2014	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2013
Rémunération Distributeurs (STUSID BANK et TSI)	84 494,698	83 078,121
Rémunération Gestionnaire (TSI)	101 393,643	99 693,738
Rémunération Dépositaire (STUSID BANK)	50 696,832	49 846,881
TOTAL	236 585,173	232 618,740

3.10. Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 à 53 648,674DT et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2014	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2013
Rémunération commissaire aux comptes (Mahmoud Elloumi)	10 500,200	10 150,200
Redevance CMF	33 797,200	33 230,580
Jetons de présence (Administrateurs)	5 999,870	5 999,870
Frais divers	0,000	11,800
Autres impôts (Etat)	3 351,404	3 206,985
TOTAL	53 648,674	52 599,435

3.11 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2014 :

Désignation	Résultats distribuables	Régularisations Souscriptions	Régularisations rachats	Sommes distribuables
Exercices antérieurs	321,157	694,525	-729,544	286,138
Exercice 2014	1 386 945,187	2 025 461,935	-2 190 371,549	1 222 035,573
Sommes Distribuables				1 222 321,711

4. Autres informations :

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 31 Décembre 2014, AL HIFADH-SICAV n'a pas d'engagements hors bilan.

4.2- Données par action

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Revenus des placements	5,783	5,646
Charges de gestion des placements	- 0,816	-0,821
REVENUS NET DES PLACEMENTS	4,967	4,825
Autres produits	-	-
Autres charges	- 0,185	-0,186
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4,782	4,640
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,569	-0,626
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	4,213	4,013
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)	0,569	0,626
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	0,284	-0,348
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-0,605	-0,151
Frais de négociation	-0,001	- 0,001
Plus ou moins valeurs sur titres et frais négociation	-0,322	-0,500
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4,460	4,140
Droits d'Entrée et de sortie	-	-
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	-0,322	-0,500
Régularisation du résultat non distribuable de l'exercice	0,042	0,116
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-0,280	-0,383
Distribution de dividendes	4,013	3,746
Valeur Liquidative	103,631	103,710

4.3- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	-0,5287%	-0,8236%
Autres charges / Actif Net Moyen	-0,1805%	-0,1862%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	4,6664%	4,6547%

4.4- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2014

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « AL HIFADH SICAV » pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 04 Mars 2015

Le commissaire aux comptes

Mahmoud ELLOUMI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2014

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que nous n'avons pas été informés par votre Conseil d'Administration d'opérations conclues par votre société avec ses administrateurs pouvant rentrer dans le cadre dudit article.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, le 04 Mars 2015

Le commissaire aux comptes

Mahmoud ELLOUMI